

# Concevoir un Projet Langue(s) Vivante(s) d'Établissement



## Votre PLVE en 10 étapes Fiche d'accompagnement

### 1) Constituer & réunir une équipe

- Désigner un coordonnateur de l'équipe langue(s) vivante(s) (Cf document en ligne *Mission du coordonnateur de langue(s)*).
- Communiquer l'établissement, le nom, la discipline ainsi que l'adresse académique du nouveau coordonnateur.
- Elargir l'équipe aux langues vivantes, professeurs de DNL, professeur documentaliste, professeurs principaux des classes concernées, etc.

### 2) Faire un diagnostic, un état des lieux

A partir des indicateurs déjà fixés lors de la rédaction de la dernière mouture du PLVE, l'équipe de langues pourra notamment s'appuyer sur les points d'appui ainsi que les axes de progrès de la précédente évaluation du projet afin d'outiller cette étape. Parmi les indicateurs, vous trouverez ci-dessous une liste **non exhaustive** d'exemples :

- L'investissement de l'équipe langues dans le réseau d'établissements (3<sup>ème</sup> Prépa-Pro) ;
- La représentation ainsi que cohérence de la politique des langues dans l'établissement ;
- Le lien du travail de l'équipe aux axes du projet d'établissement ;
- Le nombre ainsi que la qualité des actions pédagogiques effectuées en équipe ;
- Les résultats de la qualification « langue vivante » (diplôme intermédiaire), du Contrôle en Cours de Formation, au CAP, au DNB, à l'épreuve spécifique, à l'unité de mobilité ;
- Les performances des élèves dans chacune des activités langagières ;
- L'accueil des élèves par l'équipe de langue(s) ;
- La gestion des grands groupes et/ou groupes à effectif réduit ; les stratégies pédagogiques spécifiques conduites par exemple en CAP et/ou 3<sup>ème</sup> Prépa-Pro ;
- L'implication et la compréhension des élèves dans le projet pédagogique du professeur ;
- La prise en compte des acquis des élèves ;
- La préparation des élèves à l'épreuve orale (nombre de diaporamas, de supports d'aide à l'expression partie 1, stratégies d'équipe pour préparer les élèves aux examens ...) ;
- Le travail fourni par les élèves dans la classe et hors de la classe ;
- La prise de parole des élèves en classe d'anglais ;
- L'intérêt porté sur les objets d'étude et documents proposés par le professeur ;
- La place ainsi que l'importance du passeport culturel de l'élève dans le projet de formation des élèves ;
- Les usages du numérique par le professeur et par les élèves ;
- L'évaluation des élèves par compétences ;
- L'impact d'une période de formation en entreprise à l'étranger sur les performances des élèves ;
- La communication effectuée sur les résultats de l'élève (profil linguistique, bulletin scolaire, action(s) spécifique(s) ...) ;
- La valorisation du travail en équipe (nombre de réunions de travail effectuées, page web spécifique consacrée au PLVE sur le site de l'établissement ...) ;
- ...

# Concevoir un Projet Langue(s) Vivante(s) d'Établissement



### **3) Définir un objectif, des objectifs, un programme de travail.**

Un constat ou une évaluation diagnostique permet de fixer des objectifs spécifiques motivés liés aux contextes de la/les classe(s), de l'établissement.

- Élaborer un plan d'objectifs méthodiques, à l'aide d'un schéma heuristique par exemple. L'équipe pourra notamment s'appuyer sur le document tableur « perfectionnement » élaboré à partir de la précédente évaluation du PLVE afin d'outiller cette étape.

### **4) Etablir un plan d'actions**

- Concevoir une première ébauche de projet
- Étudier la faisabilité et la cohérence des actions qui se voudront pratiques, simples tout en gardant un certain degré d'ambition ;

L'ensemble des actions est directement lié à l'objectif visé ;

Le processus doit être gradué et favoriser l'adhésion du plus grand nombre d'élèves concernés par le projet.

- Définir la durée du projet (de 1 à 3 ans) ;
- Inventorier les besoins (liste évolutive au fil de la durée du projet), prévoir les matériels pédagogiques, les ressources, les partenaires internes et externes, organiser un plan de formation en lien avec le projet ou une formation d'établissement. Vous pouvez prendre conseil auprès de l'Inspection et vous inspirer des actions de formation inscrites au PAF.
- Intégrer la dimension recherche lorsque cela s'avère nécessaire (université AMU, ESPE, etc.).

Une utilisation précise du document « perfectionnement » favorisera la prévision d'une ou plusieurs actions spécifiques liées à chaque axe d'évolution du projet.

### **5) Planifier**

- Fixer un calendrier ;
- Organiser les réunions de travail / un mode de communication numérique ;
- Rédiger des comptes rendus succincts ;
- Prévoir des bilans d'étape ;
- Informer l'Inspection de l'avancement des actions / demander un accompagnement via une réunion d'équipe, le Conseil Pédagogique, etc ;
- Réaliser des enquêtes-élèves et les inscrire dans l'évaluation du projet ;

Le document d'auto-évaluation « perfectionnement » permettra enfin à l'équipe d'inscrire les actions prévues dans un échéancier clair, connu par chaque membre de l'équipe.

### **6) Répartir les tâches**

- Décider de la répartition des tâches de façon concertée en s'appuyant sur les compétences de chaque professeur. Le coordonnateur veillera à ce que chaque enseignant puisse participer à la mise en œuvre d'un axe au moins.
- Il n'y a pas d'obligation à ce que chaque enseignant soit investi dans tous les axes du PLVE.

Toutefois, l'ensemble des axes sera élaboré et suivi en équipe.



## Concevoir un Projet Langue(s) Vivante(s) d'Établissement



### 7) Écrire le projet et le déposer

(Cf. les documents académiques en ligne – « *présentation générale* » et « *fiche-action* »)

- L'inscrire dans l'une des stratégies proposées dans la fiche *PLVE stratégies* ;
- Proposer le projet au chef d'établissement pour approbation et signature.

### 8) Organiser la mise en œuvre

- Informer le coordonnateur de l'équipe de l'avancée des travaux, des réussites ainsi que des points de vigilance constatés ;
- Définir des « livrables » au cours de la réalisation ou en fin d'année favorisant l'identification claire de points d'appui et d'axes de progrès sur les objectifs visés.

### 9) Prévoir les modalités de diffusion du projet

Une attention toute particulière devra être accordée à la dimension « communication » du Projet Langue(s) Vivante(s) afin d'en favoriser l'adhésion, la cohésion d'équipe ainsi que la valorisation des actions (lien avec le projet de formation classe effectué dans un temps de présentation prévu avec les élèves, stratégies d'équipe pour l'exposition du PLVE aux parents d'élèves, aux membres de l'équipe éducative, sur le site de l'établissement, le site académique :

<https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/anglaislp>

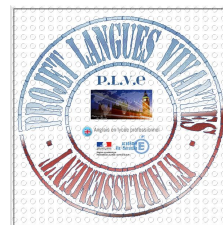
### 10) Prévoir la phase d'évaluation du projet & phase « perfectionnement »

(Cf. document académique en ligne - « *perfectionnement* »)

- Inscrire la démarche d'amélioration du PLVE dans la démarche qualité de l'établissement (Qualéduc, labellisation « Lycée des Métiers ») ;
  - Prévoir un temps spécifique préparé par l'ensemble des membres de l'équipe pour l'évaluation du projet ;
  - Mesurer / évaluer / valoriser les effets des actions du projet par des mesurables, des identifiables
- Renseigner un document « perfectionnement » par axe afin de favoriser une évolution structurée, dans un échéancier clair, connu par chaque membre de l'équipe, d'une ou plusieurs actions spécifiques liées à chaque axe du projet.



# Concevoir un Projet Langue(s) Vivante(s) d'Etablissement



## Les textes & outils de référence

- *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO n°30 du 25 juillet 2013*
- *Le programme de langues vivantes, BO spécial n°2 du 19 février 2010*
- *Les modalités d'évaluation au baccalauréat professionnel, BO n° 21 du 27 mai 2012*
- *Dispense et adaptation de certaines épreuves ou parties d'épreuves obligatoires de langue vivante pour les candidats présentant une déficience auditive, du langage écrit, du langage oral, de la parole, de l'automatisation du langage écrit ou une déficience visuelle, BO n°12 du 22 mars 2012*
- *Les modalités d'évaluation en CAP, Annexe 1 du BO n°29 du 17 juillet 2013*
- *L'attestation Europro, BO n°22 du 30 mai 2002*
- *Consignes de l'Inspection relative à l'attestation EUROPRO, novembre 2008*
- *Les sections européennes en LP, BO n°31 du 30 août 2001*
- *Unité facultative de mobilité, BO n°31 du 28 août 2014*
- *La note de l'Inspection du 19 juin 2017 relative au PLVE, Espace PLVE en ligne : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10526441/fr/projet-langues-vivantes-detablissement-rentree-2017](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10526441/fr/projet-langues-vivantes-detablissement-rentree-2017)*
- *Le site Eduscol: <http://eduscol.education.fr/>  
« Réussir son entrée en lycée professionnel »  
<http://eduscol.education.fr/cid104417/reussir-l-entree-au-lycee-professionnel.html>*
- *Le site qualéduc ainsi que la note d'accompagnement qualéduc en ligne : <http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/quaeduc>*
- *Le site Anglais LP de l'académie d'Aix-Marseille <http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/anglaislp>*
- *Socle commun, cycle 4 et 3<sup>ème</sup> Prépa-Pro en LP [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10400072/fr/cycle-4-3-eme-prepa-pro-en-lp](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10400072/fr/cycle-4-3-eme-prepa-pro-en-lp)*
- *Nouvelles modalités d'évaluation des enseignants, le PPCR [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_60694/fr/a-la-une-ppcr-inspection](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_60694/fr/a-la-une-ppcr-inspection)*

### Inspection de l'Éducation nationale du second degré Contacts

<p><b>Rectorat Aix-Marseille</b> Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1</p> <p><b>Sandrine GASTALDI</b> Bureau des IEN second degré</p> <p>Téléphone : 04.42.91.70.40 <a href="mailto:ce.ien@ac-aix-marseille.fr">ce.ien@ac-aix-marseille.fr</a></p>	<p><b>Alain BRUNIAS,</b> IEN enseignement général Anglais Lettres coordonnateur des langues vivantes en LP référent académique « démarche qualité Qualéduc » <a href="mailto:alain.brunias@ac-aix-marseille.fr">alain.brunias@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p><b>Frédéric MICHEL,</b> chargé de mission d'Inspection Anglais-Lettres <a href="mailto:frederic.michel@ac-aix-marseille.fr">frederic.michel@ac-aix-marseille.fr</a></p>
---	--